

**MARCHONS VERS L’ECOLE A CAMARET**

Pour la cinquième année consécutive, la municipalité et les parents d'élèves accompagnateurs ont décidé de relancer la démarche « pédibus ».

**Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes intéressées dès jeudi 4 septembre 2014 sur la place de l’église, à 8h05.**

**Le « pédibus »,  comment ça marche?**

Le pédibus est un mode de déplacement doux qui permet aux enfants d’effectuer en toute sécurité les trajets scolaires du matin. Il fonctionne avec des circuits, des horaires de passage et des arrêts réguliers. Un groupe d’adultes volontaires encadre et accompagne les enfants.

**Comment s’inscrire ?**

Retourner la charte ci-jointe signée à votre accompagnateur pédibus le jour de la reprise des cours ou en cours d’année. Il est à tout moment possible de s’inscrire, en contactant la mairie : 04.90.37.22.60 ou auprès d’un accompagnateur.

**Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux accompagnateurs pour faire vivre l’autobus pédestre. Inscrivez-vous !**

**Lignes ouvertes**

**Départ Place de l’église pour les Amandiers, La Souleiado et Mistral**Rassemblement  à 8h05  
Départ à 8h10

Selon le nombre d’accompagnateurs et d’enfants inscrits, deux autres lignes sont susceptibles d’être ouvertes en cours d’année :

**Départ Jean Moulin (intersection rue Buisseron)**

Horaires rassemblement : 7h50

Horaire départ : 7h55

(Sous réserve de participants)

**Départ Chemin de Piolenc (parking en face lotissement les lavandes)**

Horaires rassemblement : 7h50

Horaire départ : 7h55

(Sous réserve de participants)

**Renseignements : Mairie de Camaret. Cours du Midi. Tél. 04 90 37 22 60.**



CHARTE DE PEDIBUS

**Voici un ensemble de règles fixées afin que le pédibus fonctionne en toute sécurité, respect et confiance :**

**L’engagement du parent accompagnateur :**

* être à l’heure exacte à l’arrêt sur lequel il doit accompagner le Pédibus
* emprunter toujours la même route, ne pas prendre de raccourcis imprévus
* respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité (circuler sur le trottoir, traversée de rue sur les passages piétons, arrêt du pédibus avant une traversée...)
* veiller à l’homogénéité du groupe : les enfants ne courent pas devant ou ne traînent pas derrière
* Faire rentrer le pédibus dans l’école pour ne pas gêner le passage des autres personnes, poussettes ou vélos se rendant à l’école.
* accompagner les enfants dans leurs classes (maternelle) : Ne jamais laisser un enfant sans surveillance sur le trottoir de l’école.
* se faire remplacer à temps en cas d’impossibilité de conduire le pédibus.
* être assuré personnellement (responsabilité civile familiale).
* Annuler le Pédibus si nécessaire (forte pluie, imprévue…), en téléphonant à un parent qui lui même s’est engagé à en appeler un autre, etc. Ou j’appelle le pilote de ligne pour vérifier le fonctionnement normal du pédibus, le matin ou la veille au soir.

**=> engagement à prendre soin du groupe d’enfants, à veiller à sa sécurité et sa convivialité.**

**L’engagement du parent confiant son enfant :**

* assurer son enfant (assurance scolaire classique demandée par l’école)
* signer une autorisation parentale (fiche d’inscription)
* déposer son enfant à l’heure au point défini. Si la famille a trop de retard et que le pédibus est déjà passé, le parent accompagne son enfant pour rattraper le pédibus, ou l’amène directement à l’école.
* prévenir le parent conducteur en cas d’absence ou de maladie de l’enfant normalement inscrit au pédibus

**=> engagement à respecter les règles du pédibus et les faire respecter à son enfant**

**L’engagement de l’enfant :**

* respecter les règles du pédibus : être à l’heure, marcher avec les camarades, sans courir ou rester en arrière, se serrer sur le trottoir de l’école pour laisser passer les autres piétons…
* obéir à l’accompagnateur, écouter ses conseils pour adopter un comportement permettant de garantir leur propre sécurité et celle des autres ;

**=> engagement à bien se comporter pour ne pas mettre le groupe en danger ou en retard.**

Dans le cadre de cette démarche solidaire et bénévole, les parents accompagnateurs et les enfants sont couverts par leurs assurances classiques (responsabilité civile familiale et assurance scolaire). Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant et c’est pourquoi il faut veiller à ce que chaque enfant ait compris et accepté les règles : **Ces règles garantissent la sécurité du groupe.**







**Nous nous engageons (sur les jours pour lesquels nous sommes intéressés par le pédibus) :**

à ce que notre enfant soit présent au point de rencontre pour l’horaire de départ de la ligne

 Pour le bon fonctionnement du service, le pédibus ne pourra pas attendre les retardataires.

à autoriser notre enfant à faire le trajet seul du domicile au point de rencontre. **Les accompagnateurs déclinent toute responsabilité sur le trajet entre le domicile et l’arrêt de la ligne.**

**J’atteste** avoir souscrit une assurance « responsabilité civile »

 **Nous reconnaissons avoir lu et accepté la charte du pédibus (au dos).**

Fait à …………………………………………, le………………………………………

Je souhaite inscrire mon enfant au pédibus

Ligne concernée : □ ligne Rue Jean Moulin □ ligne du Chemin de Piolenc □ ligne place de l’église

**Enfant**

Nom et prénom : ……………………………………………………………………...

Téléphone domicile : ………………………………………………………………….

Classe : ………………………………………………………………………………..

**Parents**

Nom et prénom : ……………………………………………………………………...

Adresse : ……………………………………………………………………………….

E-mail : ………………………………………………………………………………….

Téléphones mère : portable …………………...Professionnel…………………….

Téléphones père : portable …………………... Professionnel ………………...

Je désire inscrire mon enfant sur le parcours de la ligne, pour les jours suivants *(entourer les jours)* :

Lundi mardi jeudi vendredi

Je désire m’inscrire comme conducteur/conductrice du pédibus

Nom et prénoms des accompagnateurs : ……………………………………………………………………………………….

Ligne concernée : □ ligne Rue Jean Moulin □ ligne chemin de Piolenc □ ligne place de l’église

Je / Nous avons un emploi du temps :

□ [Relativement] stable et pouvons-nous engager pour les jours suivants *(rayer les mentions inutiles) :*

Lundi mardi jeudi vendredi

□ [Assez] variable et désirons étudier ma/notre participation avec plus de souplesse

***Ces propositions d’accompagnement ne sont pas définitives.*** *Elles sont une indication des disponibilités pour permettre aux pilotes de ligne d’évaluer la faisabilité des lignes, d’établir leurs plannings de fonctionnement et de proposer des rotations des accompagnateurs selon les inscriptions reçues.*

Adresse………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone domicile : …………………………………… travail : ……………………………………

Mobile : ………………………….………………………………………………….

E-mail : ……………………………………………………………………………….

□ **Je reconnais avoir lu et accepté la charte du pédibus.**

Je m’engage notamment à respecter le code de la route et à prévenir de toute indisponibilité temporaire ou définitive.

Fait à …………………………………………, le…………………………………………………….

**Pédibus Place de l’église**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 8h05

Horaire de départ : 8h10

**Pédibus Chemin de Piolenc**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 7h50

Horaire de départ : 7h55

**Pédibus Rue Jean Moulin**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 7h50

Horaire de départ : 7h55

**Pédibus Place de l’église**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 8h05

Horaire de départ : 8h10

**Pédibus Chemin de Piolenc**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 7h50

Horaire de départ : 7h55

**Pédibus Rue Jean Moulin**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaire d’accueil : 7h50

Horaire de départ : 7h55

**Fiche d’inscription comme enfants**

**Pédibus de Camaret sur Aigues**

**2013-2014**

**Fiche d’inscription comme accompagnateur**

**Pédibus de Camaret sur Aigues**

**2013-2014**

**Nous nous engageons (sur les jours pour lesquels nous sommes intéressés par le pédibus) :**

à ce que notre enfant soit présent au point de rencontre pour l’horaire de départ de la ligne

 Pour le bon fonctionnement du service, le pédibus ne pourra pas attendre les retardataires.

à autoriser notre enfant à faire le trajet seul du domicile au point de rencontre. **Les accompagnateurs déclinent toute responsabilité sur le trajet entre le domicile et l’arrêt de la ligne.**

**J’atteste** avoir souscrit une assurance « responsabilité civile »

 **Nous reconnaissons avoir lu et accepté la charte du pédibus (au dos).**

Fait à …………………………………………, le………………………………………